

Communiqué

LE 28 JUILLET, CELEBRONS LES 10 ANS DU DROIT A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT

Ce 28 juillet 2020 marque le dixième anniversaire de la reconnaissance des droits humains à l'eau et à l'assainissement par l'Assemblée générale des Nations unies (A/RES/64/292). En pleine période de crise sanitaire, cette date nous rappelle l'importance vitale d'un accès universel à l'eau et à l'assainissement et questionne les avancées réalisées en la matière. Pour l'occasion, les associations françaises se mobilisent au travers de la campagne « L'eau est un droit ».

10 ANS APRÈS, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Les défis de l'accès universel à l'eau et à l'assainissement restent immenses en France et dans le monde : 2,2 milliards de personnes dans le monde vivent sans accès à une eau saine et 4,2 milliards de personnes ne bénéficient pas d'installations sanitaires sûres. En France métropolitaine, 1,4 million de personnes sont sans accès à une eau saine et 7,5 millions de personnes ne bénéficient pas d'installations sanitaires adaptées. En Outre-Mer, ces chiffres sont encore plus alarmants, dévoilant des situations quotidiennes dramatiques.

L'épidémie de Covid-19 a rendu visible de manière extrêmement forte la nécessité vitale de l'eau ainsi que les injustices qui y sont liées : comment éviter la propagation du virus en se lavant régulièrement les mains, si un accès à l'eau n'est pas garanti ? Les milliards de personnes qui n'ont pas accès à ces services essentiels sont exposées de manière exacerbée à la pandémie du coronavirus, mais également à de nombreuses autres maladies évitables comme la diarrhée, le choléra, la rougeole, la pneumonie ou encore l'hépatite A.

NOTRE MOBILISATION : LA CAMPAGNE L'EAU EST UN DROIT

A l'occasion des 10 ans du droit à l'eau, un [collectif de plus de 30 associations](#) a lancé la campagne « L'eau est un droit ! ». Son objectif ? Mobiliser le gouvernement français et interpeller les candidat.e.s aux élections municipales en France au travers d'un [Manifest'eau](#) de 5 [recommandations](#) clés.

153 élu.es municipaux sont signataires de ce Manifest'eau en Métropole et en Outre-Mer, dont 53 maires (dont Bordeaux, Marseille, Tours, Poitiers, Lyon, Grenoble, Lille, Rennes). L'enjeu est grand, car les collectivités ont les compétences et les leviers pour agir pour l'eau sur leur territoire : installations de fontaines à eau, de toilettes et douches publiques, tarification sociale et progressive de l'eau, renforcement de la participation citoyenne dans la gestion de l'eau. Des dispositifs existent aussi pour une action à l'international au travers de projets de solidarité décentralisée pour l'eau et l'assainissement, notamment via le 1% solidaire eau.

Au niveau national, une mobilisation politique forte doit émaner du gouvernement afin d'intégrer les droits humains à l'eau et à l'assainissement dans la législation interne et mobiliser les collectivités en faveur des droits à l'eau et à l'assainissement en France (notamment en facilitant la mise en place d'un chèque eau au niveau national). A l'international, la France, autrefois championne en matière de solidarité internationale pour l'eau, doit être le fer de lance

dans la mise en œuvre du droit humain à l'eau et à l'assainissement au travers d'une Aide Publique au Développement (APD) ambitieuse et efficace pour le secteur de l'eau.

CONTACT PRESSE

Edith Guiochon : edith.guiochon@coalition-eau.org / 01 70 91 92 69

A PROPOS

La campagne « L'eau est un droit ! » rassemble un [collectif de plus de 30 associations](#) engagées sur les enjeux essentiels du droit à l'eau et à l'assainissement et mobilisées pour sa mise en œuvre effective, en France et à l'international.

Plus d'informations sur le site internet de la campagne : leauestundroit.fr

CHIFFRES CLÉS DE L'ACCÈS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT

Dans le monde :

- ➔ 1 000 enfants meurent chaque jour de la diarrhée, causée par un accès inadéquat à l'eau, l'assainissement et l'hygiène. (Factsheet drinking water, OMS)
- ➔ 1 établissement de santé sur 8 n'a pas de service d'eau, ce qui impacte près de 900 millions de personnes
- ➔ 1 établissement de santé sur 5 n'a pas de service d'assainissement – affectant plus de 1,5 milliard de personnes
- ➔ D'ici à 2050, jusqu'à 5,7 milliards de personnes pourraient vivre, au moins un mois par an, dans des zones en pénurie d'eau

En France :

- ➔ Plus de 870 000 personnes en métropole n'ont qu'un accès limité à des installations sanitaires (en grande majorité en zones urbaines). (JMP OMS/UNICEF 2019)
- ➔ Plus de 235 000 personnes vivent à la rue ou dans des habitats de fortune (Rapport 2019 de la Fondation Abbé Pierre)
- ➔ 80% des squats et bidonvilles en métropole n'ont aucun accès à l'eau (enquête Novascopia, Programme national de médiation sanitaire, 2015)
- ➔ En Guyane : 35 000 personnes n'ont pas accès à des services d'alimentation domestique en eau potable gérés en toute sécurité et 26 000 personnes n'ont accès qu'à des installations sanitaires non améliorées (JMP OMS/ UNICEF 2019)
- ➔ À Mayotte : 41 000 personnes n'ont pas accès à des services d'alimentation domestique en eau potable gérés en toute sécurité (JMP OMS/UNICEF 2019)

TÉLÉCHARGEMENT

- ➔ [Communiqué de presse](#)